

éditorial

De la prévention des infections nosocomiales au contexte de crainte de la grippe aviaire

UNE RÉCENTE PROPOSITION PARLEMENTAIRE tend à introduire dans notre législation l'obligation d'organiser la prévention des infections nosocomiales liées aux visiteurs. Si l'on ne peut que se réjouir de voir nos représentants aussi sensibilisés à la prévention et contribuer ainsi à l'indispensable information des usagers des établissements de soins (ETS), on peut cependant se poser quelques questions quant à certaines propositions de moyens à mettre en œuvre. On peut sourire devant l'une des méthodes proposées dans l'argumentaire des parlementaires : l'installation de tapis adhésifs dans les ETS ! En cette période de quarantaines liées à la crainte de la diffusion du virus H5N1 de la grippe aviaire, où l'on voit sur nos écrans de télévision des personnels en combinaison de protection, harnachés de pied en cap, pulvériser consciencieusement un produit désinfectant sur les flancs des pneus des véhicules quittant la zone présumée infectée (...mais pas la partie en contact avec le sol !), on peut espérer ne pas voir le retour dans les ETS de pratiques dépassées, car sans réel rapport avec les modes de contamination.

En revanche il faut certainement saisir cette occasion et le contexte de sensibilisation de la population générale pour faire passer de bons messages sur la nature du risque et des dangers, sur les voies de transmission, sur les mesures de prévention adéquates etc. Au moment où sont écrites ces lignes, la consommation, de poulet a baissé de près de 25 % en France, alors que l'on n'a pas encore constaté la moindre contamination d'oiseau dans le pays (et encore moins d'animaux d'élevage) et que les autorités sanitaires répètent régulièrement que le virus H5N1 ne résiste pas à la chaleur ! On peut donc craindre le pire lorsque circuleront des informations scientifiquement validées telles que la possibilité de contamination des œufs (intérieur et extérieur) lorsque des volailles sont porteuses du virus H5N1, et d'une dissémination de virus dans l'environnement via les matières fécales des volatiles contaminés (parfois sans signes cliniques), avec une excrétion de l'ordre 10^7 particules infectieuses par gramme de fèces. Si le virus ne résiste pas à la chaleur, il conserve en revanche fort longtemps son caractère infectieux à basse température. Une présentation « orientée » de ces données pourrait créer une véritable psychose parmi une population prompte à s'alarmer et une catastrophe économique pour les professions concernées.

Évitons donc de plaquer la prévention des IN dans les ETS sur un tel schéma de film catastrophe. Le contexte de notre société est de plus en plus favorable à la fois à la mise en œuvre de mesures préventives pour préserver la santé de la population et au développement d'attitudes irrationnelles scientifiquement infondées. L'appel constant au principe de précaution ne facilite pas les choses. Il nous appar-

tient donc, tant au niveau national qu'au niveau local à trouver les bons interlocuteurs, les bons relais d'opinion et les bons messages. Vaste programme, mais l'occasion est unique pour les hygiénistes de sortir de la classique relation avec les professionnels de santé pour aborder les professionnels de la communication et les associations d'usagers. Nul doute que beaucoup, enrichis par l'expérience acquise sur le terrain, pourront « sortir » avec succès du relatif anonymat des ETS et utiliser leurs compétences pour répandre le bon message et organiser la prévention.

Pour ma part, en vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée avec un deuxième mandat de président de la SFHH, je ferai de mon mieux pour relayer pendant ces deux ans vos initiatives et organiser leur prise en compte. Même si le fondateur de la chaire d'hygiène à la Faculté de Médecine de Nancy après la guerre de 1870 a été le Professeur L. POINCARÉ (père d'HENRI, le Mathématicien et oncle de RAYMOND, le Président de la République), je ferai mienne cette maxime de GEORGES CLÉMENTEAU qui me semble toujours d'actualité :

*« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut,
Il faut ensuite avoir le courage de le dire,
Il faut enfin l'énergie de la faire ».*

PR PHILIPPE HARTEMANN
PRÉSIDENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. AGGOUNE - L.-S. AHO - R. BARON - PH. BERTHELOT - H. BLANCHARD - J.-CH. CETRE - C. DUMARTIN - J. FABRY - J.-P. GACHIE - M.-L. GOETZ - B. GRANDBASTIEN - PH. HARTEMANN - J. HAJJAR - O. KEITA-PERSE - J.-C. LABADIE - B. LEJEUNE - J.-C. LUCET - A.-M. ROGUES - F. TISSOT-GUERRAZ - X. VERDEIL - D. ZARO-GONI.
BUREAU : PRÉSIDENT : PH. HARTEMANN - VICE-PRÉSIDENTS : M.-L. GOETZ, J. HAJJAR - SECRÉTAIRE : J.-CH. CETRE - SECRÉTAIRE ADJOINT : PH. BERTHELOT - TRÉSORIER : R. BARON - AUTRE MEMBRE : D. ZARO-GONI.

CONSEIL SCIENTIFIQUE : PRÉSIDENT : X. VERDEIL - AUTRES MEMBRES : M. AGGOUNE - S. AHO - O. KEITA-PERSE - A.-M. ROGUES - (MEMBRES COOPTÉS : J.-C. LUCET - M. MOUNIER - P. VANHEMS).
COMITÉ DES RÉFÉRENTIELS : PRÉSIDENT : J. HAJJAR - AUTRES MEMBRES : R. BARON - H. BLANCHARD - C. DUMARTIN - M.-L. GOETZ - B. GRANDBASTIEN
MEMBRES D'HONNEUR : J.-C. LABADIE - B. LEJEUNE - J. RICHARD - A. ROUSSEL.